

**Présents :**

**Mairie**

- Monsieur CROUZEL, maire de Lissac
- Madame PERRIER, chargée des affaires scolaires à la mairie de Saint Cernin
- Madame FORMIGA, chargée des affaires scolaires à la mairie de Lissac

**Représentants des parents d'élèves**

- Monsieur RISSONS
- Monsieur LAROCHE
- Madame DIZ
- Madame DOMINIQUE
- Madame MONTEIL PECHET
- Madame MAURY

**Enseignantes :**

- Madame ALIBERT
- Mademoiselle PALATSI
- Madame GUILLON
- Madame MOURIGAL

**Excusés :**

- Monsieur ALBERICI , IEN de circonscription
- Madame LORENZON, maire de Saint Cernin de Larche
- Madame FAGE, chargée des affaires scolaires à la mairie de Lissac
- Madame LAROCHE, chargée des affaires scolaires à la mairie de Lissac
- Madame REYNIER, chargée des affaires scolaires à la mairie de Lissac
- Madame VACHERIE, DDEN

**1- Lecture du compte rendu du conseil d'école précédent.**

Mesdames Alibert et Palatsi procèdent à la lecture du compte-rendu. Il est approuvé par vote à main levée.

Les enseignantes rappellent que les comptes rendus sont accessibles sur le site des mairies de Lissac et de Saint Cernin et sur le blog de l'école de Saint Cernin.

Les prochains conseils d'école auront lieu :

- le 19 mars 2019 à Lissac

**2- Effectifs**

**Effectifs actuels :**

Saint Cernin			Lissac		
Mme GUILLON	TPS 2	24	Mme MOURIGAL	GS 4	14
	PS 11			CP 10	
	MS 11				
Mme PALATSI	CM1 12	28	Mme ALIBERT	CE1 17	23
	CM2 16			CE2 6	
TOTAL		52			37

Une inscription a été enregistrée en petite section, l'enfant sera scolarisé à partir du 5 novembre, ce qui fera un total de 90 élèves pour le RPI.

Soit 5 élèves de moins qu'à la rentrée 2017-2018.

**3- Vote du règlement intérieur**

Après lecture du règlement intérieur, celui-ci est approuvé par vote à main levée. Madame Palatsi explique ce qu'est le PPMS «risque majeur» : Plan Particulier de Mise en Sureté face aux risques majeurs.

A Saint -Cernin, les risques particuliers sont la rupture de la retenue d'eau, les accidents naturels (tempête, inondation), les accidents (camion transportant des substances dangereuses) obligeant à se confiner.

A Lissac, les risques sont les coulées de boues et glissements de terrain, les accidents naturels (tempête) et les accidents de transport de matières dangereuses qui se produiraient à proximité de l'école.

Depuis deux ans, le risque «attentat -intrusion» fait l'objet d'un PPMS particulier. Ce PPMS «attentat-intrusion» définit les comportements à adopter, que l'école soit la cible directe d'un attentat terroriste ou qu'elle soit indirectement concernée par des actes de même nature se déroulant à proximité.

Deux exercices PPMS doivent être menés chaque année :

- un exercice au titre du PPMS «risques majeurs»

- un exercice au titre du PPMS « attentat-intrusion »

Pour l'école de Saint Cernin, l'exercice « attentat - intrusion » a eu lieu le 24 septembre.

Pour celle de Lissac, un exercice du PPMS « attentat-intrusion » a eu lieu le mardi 16 octobre.

Les consignes pour les parents sont de ne pas venir chercher leur enfant et d'écouter la radio (un mot de rappel sera distribué aux parents dans les cahiers de liaison).

Conformément au plan Vigipirate, le stationnement devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des élèves est interdit.

Les enseignantes rappellent que la prise de médicaments est fortement déconseillée à l'école. Des antibiotiques ont transité par le car dans des sacs. C'est dangereux. Un mot d'information sera distribué dans les cahiers.

A Saint Cernin, il est aussi rappelé aux parents qu'ils doivent attendre leurs enfants à l'extérieur de l'enceinte de l'école, excepté pour les parents dont les enfants sont en maternelle. La personne de service accompagnera l'enfant au portail. Lorsque les enfants inscrits au bus ne prennent pas le car, il leur est demandé de prévenir Madame Rochette de leur départ au portail afin qu'on ne les cherche pas.

#### **4- Coopérative scolaire :**

Les coopératives scolaires sont toujours membres de l'OCCE qui contrôle les comptes. Les coopératives financent les cotisations OCCE, l'assurance, les cotisations PEP, les sorties (entrées, ateliers, spectacle), des abonnements à la presse jeunesse et l'achat de petit matériel pour les classes.

La participation volontaire des familles s'élève à 1 126€

L'ape a fait un don de 700 € à chaque école. Ce don entrera dans la comptabilité de 2018-2019.

Ecole de Saint-Cernin : Au mois d'août, le solde s'élevait à 611,10 euros. Le bilan de l'année fait apparaître un résultat de - 790.79€

Ecole de Lissac : Le bilan de l'année 2017-2018 fait apparaître un résultat de +1192,09 euros. Au 31 août 2018, le solde était de 2256,07 euros.

## **5-Projets de classe**

### **Communs aux deux écoles :**

- Défi -maths : une fois par période Madame Mathadore envoie des problèmes dans toutes les classes du RPI. Il s'agit pour les élèves de se confronter à des problèmes mathématiques de recherche, ce qui implique de réinvestir leurs connaissances mathématiques, mettre en œuvre des stratégies de recherche et de travailler en équipe.

- Les arts : Dans chaque école des projets sur les arts seront menés cette année. A l'école de Saint Cernin, le projet se déclinera autour des arts du jardin et des loupes. A Lissac, le projet artistique aura pour objet la création de films d'animation et de leur bande sonore.

- Séances de natation au centre aquatique de Brive : depuis le 17 septembre et jusqu'à fin novembre, les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 se rendent tous les lundis après-midi à la piscine

Financement du transport et des lignes d'eau par les mairies que les enseignantes remercient

- Vendredi 7 décembre : Marché de Noël des écoles organisé par l'APE

- 19 mars : spectacle de marionnettes pour les classes de TPS-PS-MS et GS-CP à l'école de Chartrier

- Vendredi 14 Juin : Fêtes des écoles

A Lissac .....

- Projet artistique commun aux deux classes de Lissac :

Réalisation de l'adaptation d'albums de littérature jeunesse en film d'animation. Demande de financement (1500 €) auprès de la DRAC pour l'intervention d'un musicien professionnel pour créer la bande sonore des films.

Contact pris auprès de CANOPE pour obtenir une aide technique et contact en cours auprès « des yeux verts » pour une aide au niveau des connaissances cinématographiques.

Les enseignantes ont également fait une demande de formation dans la réalisation des projets artistiques, si leur candidature est acceptée, elles participeront à un stage le 8 novembre et seront remplacées en classe. (Une 2<sup>ème</sup> journée de stage aura lieu plus tard dans l'année)

Les sorties prévues dans le cadre de ce projet sont :

- Visite de Lascaux II et atelier de peinture pariétale au Thot

- Festival du moyen métrage de Brive (5 avril) : le petit chat curieux
- Musée Labenche le 6 juin : atelier et visite

+ contact pris auprès des JMF mais les concerts à Brive sont complets, nous essayons de voir auprès de la délégation d'Objat et Meyssac, s'il reste des places. Ainsi qu'auprès de l'auditorium de Brive pour une découverte des instruments le 6 juin.

En fin d'année, une exposition présentant les réalisations artistiques des élèves sera proposée à l'école (arts visuels, cinéma, musique).

Classe de CE1-CE2 :

- Une collecte est organisée par les élèves afin de prêter main forte au père-Noël des restos du Cœur et à l'association Tagasoa Zazakely, qui œuvre en faveur des enfants à Madagascar. Tout au long de l'année, un travail sur Madagascar sera mené dans la classe.

### 51- A Saint Cernin :

-12 octobre : cérémonie autour de l'arbre de la paix a eu lieu.

- une séance de cinéma sera offerte aux deux classes de Saint Cernin par la mairie

- **Classe de CM1- CM2 :**

L'année a débuté par une classe de découverte au Futuroscope en lien avec la Liaison « école-collège ». La classe est donc partie deux jours avec une classe du collège de Larche accompagnée de deux professeurs (Madame Broussolle-Clauzade et Monsieur Rabier).

Différents moments ponctueront, cette année, la liaison avec le collègue :

- rencontre « sciences », en avril autour des thèmes étudiés et vus lors de la classe découverte.

Madame Palatsi remercie vivement la mairie de Saint Cernin qui a accordé une subvention exceptionnelle de 1 000 euros pour le financement de ce voyage ainsi que l'association des parents d'élèves qui a fait un don de 700 euros à l'école. 350 euros du don de l'APE ont participé au financement de la classe découverte.

- un projet sur le loup en littérature autour d'un film et d'une visite au parc des Loups de Chabrières avec la classe de 6<sup>ème</sup> de Madame Clémandot (un premier devis a été fait : 590 euros de car + 140 euros de visite sans ateliers. Pour le moment, le financement de cette sortie est à l'étude)

- une rencontre autour de la poésie : le printemps des poètes en mars avec la classe de 6ème Madame Mary

- une visite du château de Hautefort est à l'étude pour la fin d'année (selon le coût).

- 11 novembre : Participation volontaire des élèves à la Cérémonie du souvenir. Dans le cadre du Centenaire de la guerre, la maîtresse a sollicité les élèves afin qu'ils récitent un poème racontant la guerre.

- **Classe Maternelle :**

- projet jardin : une visite des jardins de l'imaginaire à Terrasson avec l'école de Chartrier est envisagée

- projet loup : visite du parc de Gramat + atelier nourrissage des loups avec l'école de Brignac

### 6-Entretien des locaux et du matériel

#### 61- A Saint-Cernin :

- La classe mobile a été renouvelée. Des tablettes ont été installées.
- Les panières servant à ranger les poupées ont été remplacées.
- Un étendoir a été acheté.

Les enseignantes remercient la commune.

#### 62-Lissac

= 2 vélos et une trottinette ont été achetés.

- l'école est équipée un nouvel aspirateur.
- Un nouveau photocopieur a été installé.

Les enseignantes remercient la commune.

#### **7- Activités organisées par l'association des parents d'élèves :**

- Fête des enfants (jeux, activités ludiques et goûter) : a eu lieu le 14 octobre
- Marché de Noël (organisation, sécurité, recrutement des artisans et exposants, installation des stands des écoles, tenue de la buvette, tombola)
- Organisation de la fête de l'école

Autres opérations menées :

- Subvention donnée en début d'année scolaire de 700 € par école.

L'ensemble des membres du conseil d'école salue le travail de l'association des parents d'élèves.

#### **Questions diverses**

A l'école de Saint Cernin, Mmes Coly, Lacombe et Bonneval sont en arrêt de travail.

**Séance levée à 19h06.**